Justice : l'homophobie, un facteur aggravant

26/07/2009 à 20h08

Hamid et Mohamed, deux "Montpelliérains" de 41 et 47 ans, ont agressé un jeune homme, Grégory. La victime a été blessée à l'arcade sourcilière et au visage. Hamid a écopé de six mois ferme. Une peine inhabituelle pour ce genre d'agressions devenues banales.

Grégory est animateur de prévention auprès des homosexuels. Me Abratkiewicz, avocat de la partie civile a déclaré : « Qu'est-ce qui justifie à un moment que ce monsieur se fait agresser ? Qu'il y ait cette réaction de violence gratuite ? Rien, si ce n'est l'homophobie En France, il faut encore que les mentalités évoluent, il faut aller vers le respect entier des personnes. »

*Le procureur a donc dénoncé «**une violence gratuite parce que la victime est homosexuelle, c'est intolérable.** », ajoutant : «Voilà pourquoi nous avons voulu une comparution immédiate». Mohamed **ayant été relaxé sur la question de l'homophobie** a été condamné à une peine de prison avec sursis.*

(Source)